

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

ONZIÈME NUMÉRO.—NOVEMBRE 1893.

I

La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire

Marie dans la Sainte-Ecriture.

LE JOUR.—“ Et Dieu accomplit avant le septième jour, tout l'ouvrage qu'il avait fait (résolution de créer), et il se reposa le septième jour après avoir achevé tous ses ouvrages. Il bénit le septième jour et le sanctifia ”.

Marie, disent les saints Pères, est le jour d'une incomparable éclat qui se lève sur le monde, et fait luire à ses yeux le Soleil de Justice. Par elle, l'horreur des ténèbres est dissipée, et l'univers entier illuminé de la plus douce et de la plus pure lumière. Elle est le jour mystique faisant paraître enfin le soleil qui ne connaît plus de coucher.

Ce jour fut à son midi lorsque l'auguste Vierge de Nazareth fut proclamée pleine de grâce. C'est à l'heure de midi que la lumière et la chaleur du jour sont à leur apogée : ce fut au moment de l'Annonciation que Marie reçut la plénitude des grâces de l'Esprit-Saint qu'elle possédait déjà, selon la parole de l'Ange, mais à un degré moins incommensurable.

Marie est ce jour privilégié, ce jour unique dans lequel le Créateur des hommes s'est fait Fils de